



La gestion raisonnable, pourquoi ?

La gestion raisonnable des espaces communaux participe au changement.

La planète est malade, réchauffement climatique, eaux polluées, sols pollués, disparition rapide des espèces animales et végétales...

La planète est en danger, on doit changer ! L'environnement doit être préservé et valorisé, il en va de notre survie.

En 1992, la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio a marqué une prise de conscience mondiale des risques pesant sur la planète.

Celle-ci a débouché sur un programme d'actions pour le XXI^e siècle : l'Agenda 21. Penser globalement, agir localement en est le leitmotiv.

Aussi, il n'y a pas de grands ou de petits projets il y a ceux que l'on fait et ceux que l'on ne fait pas.

Entre fatalisme, politique de l'autruche et catastrophisme il y a de la place pour des actions concrètes, modestes et immédiates.

Si on pense que tout va bien, pourquoi changer ?

Si on pense qu'il y a un danger : comment changer ?

T é m o i g n a g e



Madame Anne le Gloan,

Maire de Jarrie

Nous avons la chance de vivre en Isère dans un département où les paysages sont exceptionnels où la nature est riche et belle. Mon expérience d'élue d'une commune iséroise m'a conduite à me

préoccuper particulièrement de tout ce qui touche à l'aménagement du territoire.

Un constat s'est imposé sur le territoire et l'agglomération grenobloise : c'est celui de l'étalement urbain. La diminution des espaces va de pair avec la disparition d'espèces de la faune et de la flore. Là aussi on constate une accélération du processus. Peut-on se contenter de protéger les espaces dits naturels sans rien faire pour sauvegarder les espèces communes de tout le reste du territoire ? Chaque espace a ses espèces qui disparaissent avec lui.

Notre société a fait que les espaces naturels sont devenus les pelouses bien nettes, bien vertes, sans

mauvaises herbes, les haies uniformes taillées au cordeau... en fait une nature aseptisée... sans vie ! Pourquoi ne voit-on plus de hannetons, de moins en moins de papillons ou de coccinelles...

Ainsi préoccupée par ces questions environnementales, j'ai pu au travers de mon mandat de maire et grâce à des services municipaux compétents, mettre en place des actions dans ce domaine. A Jarrie, l'entretien des espaces s'est fait avec des méthodes « plus douces » en limitant l'usage des pesticides, en pratiquant une fauche plus tardive des talus et des bords de route, en favorisant des corridors biologiques.

En parallèle à des actions au quotidien sur l'espace public, la sensibilisation des habitants est essentielle à une gestion plus naturelle de notre espace. Pour que chaque citoyen à son niveau agisse concrètement dans le respect de la nature et de la vie.

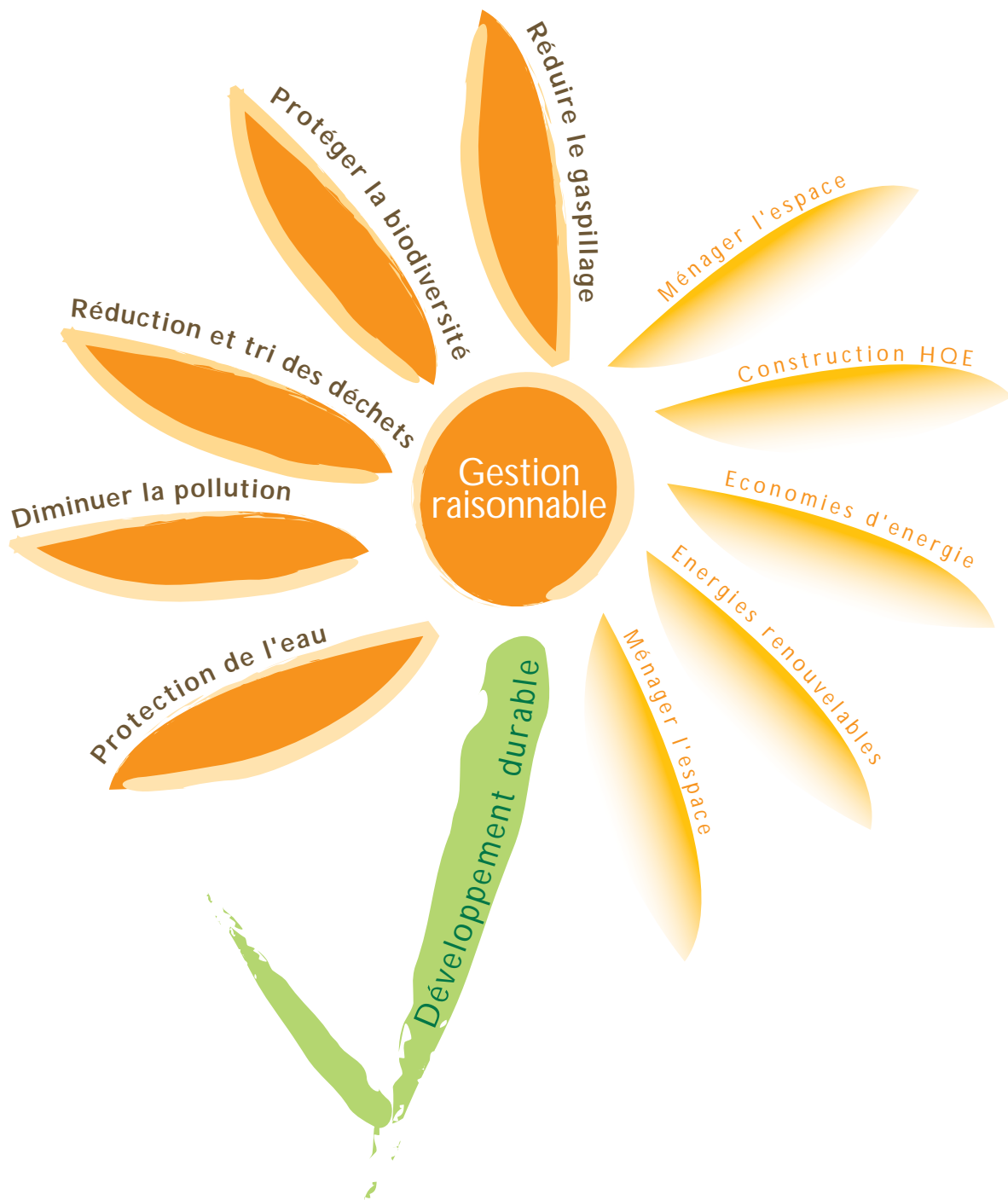
La démarche n'est pas toujours facile mais faisable et je suis convaincue du rôle « moteur » des élus dans ce domaine, et puis souvent, il ne s'agit que d'appliquer des règles de bon sens...

MME RAISONNABLE ET M. EXCESSIF

DANS Ça gratte et ça pique, c'est ça la biodiversité



La gestion raisonnable répond aux cibles du développement durable



Les petits + du père raisonnable

Ailleurs, on a dit

« L'objectif est de pratiquer dans toutes les démarches de création et d'entretien des espaces verts le réflexe d'une gestion plus respectueuse de la nature, de favoriser l'épanouissement du potentiel naturel sur le territoire communal dans le secteur horticole, champêtre ou enfin naturel. Les résultats sont écologiques, économiques et paysagers. Équilibre des éco-systèmes, cycles naturels, dépollution

naturelle des sols et des nappes phréatiques qui reviendraient de toute façon à un coût certain. Ce choix implique une démarche d'information et de communication pertinente et très « terrain » pour être mieux comprise du public. La nécessité de maintenir la biodiversité est un enjeu d'humanité tant globale que locale... ».

Ville de Grande-Synthe (59) www.ville-grande-synthe.fr